DMAé :

FO défend ses agents !

Sollicitée par les députés Mme Récalde et M. Gassilloud de la Commission de la défense nationale et des forces armées, dans le cadre d'une mission d'information intitulée "Préparer le conflit de demain : du MCO de contrat au MCO de combat", FO Défense a bien sûr répondu à l'invitation.

Comment les personnels civils de la DMAé peuvent-ils faire face à une situation de Haute Intensité ou un Engagement Majeur (HI/EM) ?

FO Défense est intervenue sur les sujets qui lui sont chers :

- → Rémunérations et recrutements : face à une forte concurrence des industriels privés qui offrent de meilleurs salaires, certains postes restent longtemps vacants. **FO Défense** a dénoncé une fois de plus le gel du point d'indice et la non revalorisation des salaires.
- → Déontologie : les industriels privés ne se privent pas de recruter nos personnels.
- → Qualité de vie au travail : **FO Défense** alerte sur la motivation des personnels travaillant dans des locaux en très mauvais état (fuites d'eau, pannes de chauffage, bâtiments inadaptés aux canicules…).
- → Santé et sécurité avec le suivi des risques pyscho-sociaux : de gros efforts réalisés, mais la vigilance est à maintenir.
- → Formation et maintien des compétences : **FO Défense** a rappelé que le MCO est un métier spécifique qui demande du temps pour être maîtrisé. **FO Défense** dénonce l'absence de moyens concrets pour fidéliser les agents.
- → Expertise technique : **FO Défense** est convaincue que l'expertise du MCO Aéronautique est partagée entre la DMAé et les AIA. **FO Défense** a donc invité les députés à rencontrer sur leurs sites les personnels des AIA.

Avec une LPM qui projette des hausses budgétaires annuelles, les personnels civils restent les grands oubliés.
En cas de situation de HI/EM, au-delà d'une adaptation qui apparait comme une évidence, **FO Défense** demande à lancer officiellement les discussions sur le devenir des conditions de travail et les salaires !
FO Défense a rappelé le rôle incontournable et vital des personnels civils pour la réalisation des missions du MINARM.

FO Défense estime avoir été entendue et comprise. Toutefois, il ne faut rien lâcher tant que les mesures ne seront pas visibles sur nos conditions de travail et sur notre fiche de paie !

Le 27 novembre 2026







Fédération Syndicaliste FO de la Défense, des Industries de l'Armement et des secteurs assimilés
46 rue des Petites Écuries • 75010 Paris • Tél. 01 42 46 00 05 • www.fodefense.com